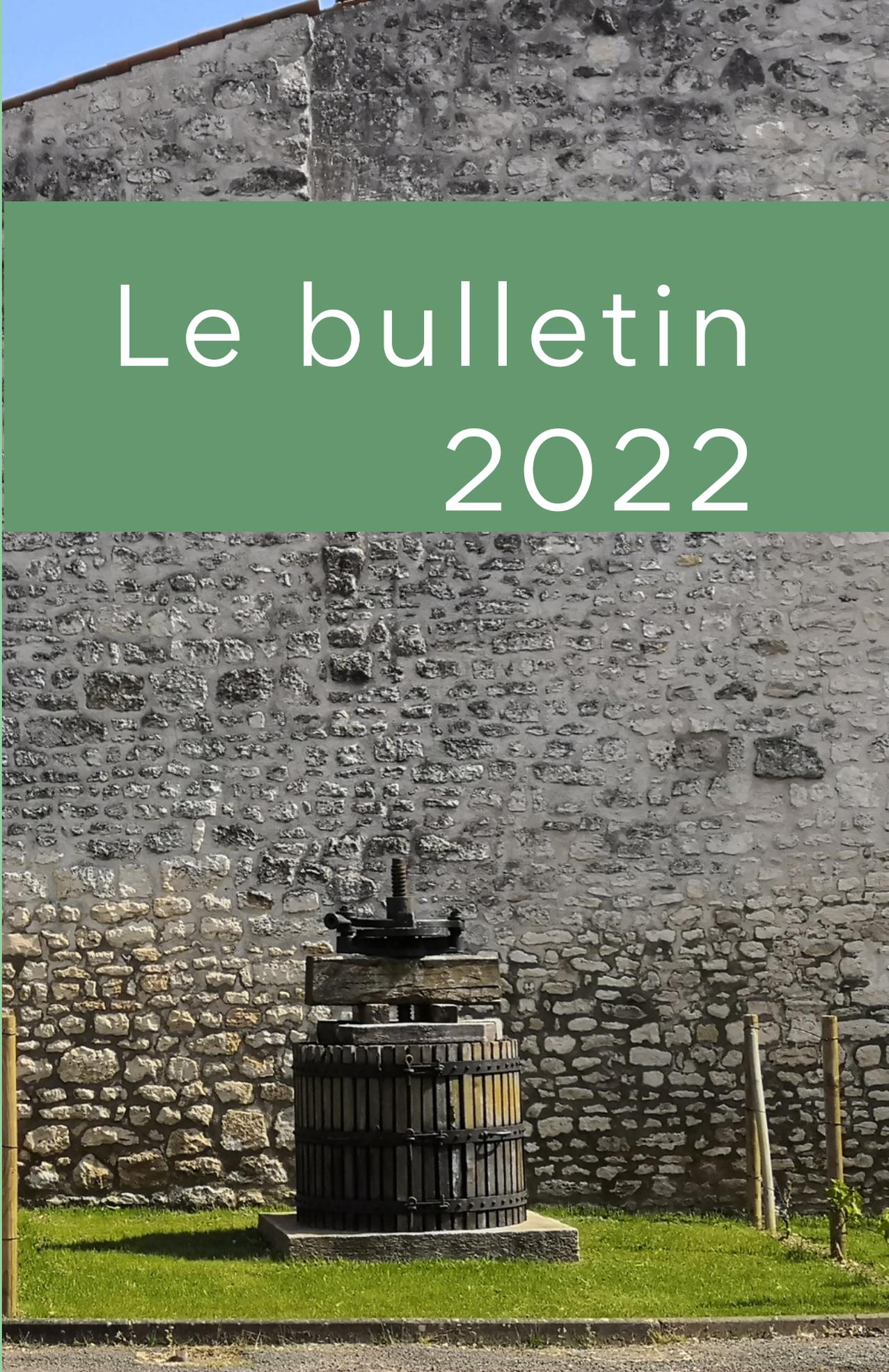


BEURLAY

Le bulletin  
2022





# AU PROGRAMME

LE MOT DU MAIRE - 3

Le bilan de l'année 2022  
et les projets pour 2023

UNE EQUIPE A VOTRE  
SERVICE - 5

L'équipe municipale

LA MAIRIE - 6

Les informations utiles  
pour votre vie  
quotidienne à Beurlay

BUDGET ET TARIFS - 22

Les comptes de la  
commune et les tarifs  
communaux en vigueur

LES COMMISSIONS - 26

LES ASSOCIATIONS - 30

La parole est donnée aux  
associations de Beurlay

ENFANCE ET JEUNESSE - 42

Notre école

LA COMMUNICATION - 43

Suivez-nous et restez informés  
de toute l'actualité

The background of the page is a photograph of the Beurlay town hall. The building is a two-story structure with a light-colored facade and several windows with grey shutters. A sign above the entrance reads 'MAIRIE' in red letters. There are also French and European Union flags flying from the building.

# LE MOT DU MAIRE

Par Gérard GANDAUBER, maire de Beurlay

Beurlaisiennes et Beurlaisiens, chers administrés,

Malgré une recrudescence de cas de Covid, espérons que nous ne connaîtrons pas les galères que ce sacré virus nous a fait subir depuis 2020. Les précautions pour les plus vulnérables sont toujours d'actualité.

Ayons une pensée fraternelle pour le peuple Ukrainien qui souffre d'atrocités depuis la déclaration de guerre fin février par le Président russe, un dictateur qui depuis deux décennies rêve de la reconquête des pays de l'ex URSS. A t' il encore les moyens de finir cette sale guerre, nous devrions le savoir bientôt lui qui pensait qu'en dix jours ce pays tomberait sous un déferlement de bombes.

En 2023 nous aurons aussi à subir l'inflation et des restrictions qui pourraient être dramatiques pour nombre d'entre nous, pour se chauffer et circuler avec des énergies dont les prix ne baisseront pas au niveau d'avant. La bascule annoncée vers les véhicules électriques devient une alternative, avons-nous bien mesuré l'impact sur le long terme? A voir. Soyons prévoyants et garants d'un vrai sens de l'écologie et de la transition énergétique. Notre indépendance sur ces sujets est d'importance pour l'Europe.

Néanmoins, pas de pessimisme et pensons aux fêtes de fin d'année qui auront je l'espère une allure d'autrefois.

Je tenais à remercier le travail accompli par Élisabeth GAUTHIER, directrice de notre école pendant 20 ans. Suite à son départ en retraite, le poste a été confié à Audrey BOUTIN pour la suite d'un enseignement de qualité dans une école moderne.

Cette année, Michel DOUBLET, Sénateur Maire, est décédé après une longue maladie, nous avons perdu un personnage de ce département, qui a consacré une grande partie de sa vie à la politique et à la ruralité. Comme beaucoup de maires, je salue l'homme pour sa disponibilité, son écoute et son appui sur nos divers dossiers.

Je n'oublie pas bien sûr M. René BERTON, adjoint à la mairie durant de nombreuses années, qui le 30 décembre 2021 est décédé d'un arrêt cardiaque. Un an déjà.

L'embauche de M. Jean-Paul JOULAIN donne entière satisfaction aux services techniques. Il remplace M. Arnaud MEUTER parti travailler dans le privé selon son vœu, je lui souhaite réussite dans son nouveau métier.

Je compatis comme tous les ans à la douleur des familles qui ont perdu une personne qui leur était chère, dans la douleur d'une maladie, d'un accident ou d'un tout autre événement qui prive la vie.



Je vous rappelle que si vous êtes témoins ou victimes de violences physiques, de vandalisme, de cambriolages, vous devez appeler directement le 17.

Notez bien que du 19 janvier au 18 février 2023, nous recenserons la population de la commune. Deux agents recenseurs ont été recrutées, elles auront une photo et un badge pour les identifier, réservez leur un bon accueil.

Vous voudrez bien vous faire connaître, si suite à la sécheresse de cet été, votre habitation est fissurée, une déclaration sera à faire en mairie avant fin janvier 2023.

**Sur l'année 2022 :**

Nous avons reporté au 20 mars 2022 le repas communal offert à nos aînés à cause du Covid.

Depuis le début d'année je signe bon nombre de permis de construire sur la Zone Artisanale. Parmi les entreprises signataires, je cite CHAUSSON et d'autres enseignes connues, qui seront opérationnelles sur 2023/2024.

Les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre ont été honorées avec les mesures sanitaires qui s'imposaient.

Avec le plan de relance du gouvernement nous avons remplacé à l'école la chaudière fuel pour du granulés bois, dans la perspective de la transition énergétique.

Le bureau postal réaménagé est ouvert depuis le 28 novembre, il rencontre un franc succès et la receveuse depuis le temps qu'elle attendait cet espace est ravie. "Ma vie a changé" me disait-elle. Je la comprends.

**Pour 2023 voici les principaux projets prévus :**

Le repas offert aux aînés par la commune aura lieu le 22 janvier 2023. Les plus de 62 ans, notez le.

Nous ferons une révision de notre PLU avant son échéance pour soumettre de nouveau, entre autres, une nouvelle zone pavillonnaire suite à la renonciation d'un propriétaire sur un terrain prévu à cet effet.

Une étude sera menée pour améliorer des rues de la commune. Nous continuerons à sécuriser des zones dangereuses. Nous participons aussi à la sobriété énergétique avec le SDEER. (Syndicat d'Electrification) Côté culture, je vous invite à découvrir ou redécouvrir leurs activités dans leurs exposés. Il est essentiel de maintenir une activité culturelle et je sollicite des bénévoles pour rejoindre nos associations et en particulier la bibliothèque.

Une réflexion avec le syndicat de la voirie est en cours pour aménager l'impasse de la poste.

L'espace commerce à la place de l'ancienne mairie sera livré début 2023. L'enseigne COOP Atlantique est très intéressée, pour une ouverture en juin ou septembre 2023. La Coop est d'ailleurs à la recherche d'un gérant(e). J'invite donc les administrés intéressés, voire leurs connaissances, à se faire connaître en mairie pour ce poste.

La Maison France Services, à Saint-Porchaire, est là pour vous aider sur tous les services de la vie courante. Très important, l'aide à la formation numérique vient à la mairie tous les 4ème jeudi du mois, inscrivez vous sans retenue, l'animatrice est très professionnelle sur le sujet.

Ce bulletin annuel, est l'aboutissement d'un long travail de mon équipe municipale associée aux secrétaires de mairie. Vous découvrirez plus en détail les actions et travaux réalisés par les élus, les manifestations de nos associations, l'actualité communale, communautaire et départementale.

Je terminerai ce mot, en remerciant chaleureusement l'équipe municipale, les associations, le personnel des services techniques, administratifs et scolaires pour leur dévouement, sans oublier les commerçants et artisans de la commune et de la ZA toujours à votre service,

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2023 à vous et vos proches.



# UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE

---



Gérard GANDAUBER  
Maire de Beurlay



Olivier MACAUD  
1er adjoint



Jean-Michel  
CHARTRAIN



Emmanuelle  
BOURGUIGNON



Gaëlle DALAIS  
2ème adjointe



Alain  
ROULIN



Justine  
LEMOINE



Delphine PECOUD  
3ème adjointe



Annick  
MOUHE



Sylvie  
DUMAND



Patrick  
COUDRAY



Sophie  
GUITTON



Alexis  
COTTY

# HOMMAGE

Il nous tenait à coeur de rendre hommage à la mémoire de

## René BERTON, adjoint au maire,

brutalement disparu le 30 décembre 2021.

Toute l'équipe municipale ainsi que de nombreux beurlaisiennes et beurlaisiens ont été très affectés par sa disparition inattendue.

En cette période de fêtes, nous avons une pensée chaleureuse pour ses proches et nous lui témoignons notre amitié éternelle.



### BEURLAY

## René Berton, troisième adjoint au maire, est décédé

En cette période de transition calendaire où la fête même contingentée était au programme, c'est une onde de choc qui a bouleversé dans son cœur toute la commune de Beurlay le matin du jeudi 30 décembre où René Berton figure locale est décédé à la suite d'un malaise cardiaque.

« Nous perdons un pilier de notre commune », confie Gérard Gandauber le maire de Beurlay. René Berton était né le 17 avril 1946 à Deviat, en Charente, et il était le troisième enfant d'une fratrie de cinq frères et sœurs. Quittant la Charente, la famille Berton était venue en terres agricoles du côté de Pons. Plus tard, en 1970, René Berton s'était marié avec Marie-France. Avec son épouse et leurs trois enfants, le couple s'était fixé définitivement à Beurlay, « son village de cœur » comme il aimait à dire.

Véritable autodidacte et après un parcours professionnel élogieux dans le domaine de l'industrie du bois, René Berton bénéficiait de sa retraite en 2004. C'est là que, de pas en pas, face « aux demandes », il avait décidé de s'investir dans la vie publique communale en se joignant, en 2008, à l'équipe communale élue soutenue par Gérard Gandauber.

### De grands chantiers

En qualité d'adjoint, René Berton poursuivait son troisième mandat où il avait en responsabilité la lourde commission des bâtiments et de la voirie communale. « Il aura marqué



**René Berton, 3<sup>e</sup> adjoint à la mairie de Beurlay, pilier de la commune est décédé jeudi 30 décembre d'une crise cardiaque.** MAIRIE DE BEURLAY

de son empreinte tous les grands chantiers du bourg, dont ceux de l'agrandissement de l'école, l'espace de jeux pour les enfants, la construction du club-house sur le terrain de football, la rénovation de l'ancienne poste, la mise en fonction de l'ancien moulin, avec l'installation de la nouvelle mairie comme la réfection de la rue de Verdun, énumère Gérard Gandauber. Les projets aussi ne manquaient pas avec René qui était un pilier, l'homme de tous les instants toujours disponible, de bon sens et de conseils pour l'intérêt général de tous les habitants de notre commune ».

**Jacky Loussouarn**

*Les obsèques de René Berton seront célébrées jeudi 6 janvier à 10 h 30 en l'église de Beurlay.*



# LA MAIRIE

5 rue de Verdun

---



“

## *Les horaires d'ouverture du secrétariat*

Lundi : 8h30-12h / 14h - 17h30

Mardi : 14h - 18h

Mercredi : de 9h00 à 12h00

Jeudi : 8h30 - 12h

Vendredi : 8h30 - 12h / 14h - 17h



## *Les permanences des élus*

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous

Olivier MACAUD, 1er adjoint :

un vendredi tous les 15 jours

Gaëlle DALAIS, 2ème adjoint :

le vendredi de 14h à 17h sur rendez-vous

Delphine PECOUD, 3ème adjointe :

sur rendez-vous

Attention fermeture exceptionnelle de la mairie les 26 décembre 2022 et 02 janvier 2023

Cette première année dans les nouveaux locaux de la mairie a permis à chaque administré de se familiariser avec ce nouvel espace municipal. Vous avez été nombreux à participer à l'inauguration de ce lieu au mois de mai dernier.

---

# LES SERVICES À BEURLAY

Les numéros utiles à garder sous la main !

---



## LA MAIRIE

Tel : 05.46.95.62.09  
Mail : [mairie@beurlay.fr](mailto:mairie@beurlay.fr)  
5 rue de Verdun  
17250 BEURLAY



## ECOLE DU DR MAGISTEL

Tel : 07.48.77.63.33

## GARDERIE

Tel : 05.46.95.62.38

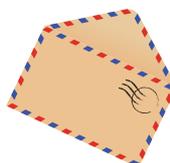
## CANTINE

Tel : 05.46.95.58.87



## SALLE DES FÊTES

Tel : 05.46.95.62.09  
Réservation à la mairie



## AGENCE POSTALE

Tel : 05.46.74.45.39

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :  
14h-17h

Mercredi : 9h-12h

## URGENCES

Pompiers : 18

SAMU : 15

Gendarmerie : 17 ou 05.46.95.60.03

ERDF Service dépannage : 0 810 333 117

Médecine de garde : 05.46.27.55.20



## DECHETTERIE (Trizay)

Tel : 06.28.98.13.16

du lundi au samedi : 9h-12h30/14h00-17h30



## TRANSPORTS DE BEURLAY

Taxi : 06.74.74.03.85

Bus : horaires disponibles à la mairie ou sur le  
site [transport.nouvelle-aquitaine.fr](http://transport.nouvelle-aquitaine.fr)



## INFIRMIERES LIBERALES

Elodie Mesuron : 06.72.39.54.22

Manon Viaud : 06.72.39.54.22



# ARTISANAT ET COMMERCES

---

## ARTISANS

**Auteur-photographe:** Jean MAUVOISIN: 06.74.15.88.71. jmauvoisin@free.fr

**Apiculteur :** Jean-François PROSPER, Tél : 05.46.95.03.00

**Charpente, couverture et zinguerie :** Entreprise DALAIS 05.46.98.06.01

**Electricité :** Cyril PERDRIGEAC 05.46.95.05.08  
BERNARD et SUIRE 06.24.98.75.72

**Enduits :** Jérôme BOURGUIGNON 05.46.91.19.99

**Entreprise agricole Bio :** La ferme du pas du loup, Mr et Mme MONCEAU 05.46.95.02.63

**Entretien et réparation voitures de collection :** L.C LEGEND 06.84.16.02.24

**Mécanicien auto à domicile:** Atout Mécanique. M. Gaël RUND. 07.82.35.32.87

**Fabrication artisanale de gâteaux "les saveurs de Jeanne"** Sophie SEGUIN 06.99.02.19.57

**Conseils et ateliers cosmétiques DIY :** Les H.Essentielles de Chris 06.60.11.08.36

**FCR Façade conseil ravalement** Jacques KURYLO 05.16.45.00.06 - 06.47.02.95.69

**Maçonnerie, couverture, terrassement, piscine :** Benoît FORSAIN 06.14.23.46.75

**Maçonnerie, neuf et rénovation. Aménagements extérieurs...** : SARL LARGE et fils. Tél : 06.35.37.35.45

**Menuiserie :** Entreprise BERNARD 05.46.95.63.77, menuiserie et maçonnerie  
Michel FORSAIN 05.46.94.18.75, menuiserie et maçonnerie  
Gaylor Menuiserie 06.12.90.65.89

**Multiservices** (ramonage, plomberie...) WEEZOREGAZ 05.16.20.25.03 ou 06.43.43.12.66

**Peintre créatrice :** Atelier de Lansac Céline GAUDIN atelierdelansac@yahoo.fr

**Plombier :** DG Eaux Plomberie traitement de l'eau 05.46.93.07.48



# ARTISANAT ET COMMERCES

---

**Ramonnage** : Eric DECEMME 05.46.95.05.16

**Récupérateur de ferrailles et autres** : Raymond DOUET 05.46.95.51.71

## COMMERCES

**Boucherie charcuterie épicerie traiteur** : Chez Crys 05.16.20.59.19

**Boulangerie pâtisserie** : Mr et Mme PELLON 05.46.95.62.13

**Cave à vins** : "Vins d'ici et d'ailleurs" Elsa PERRIER 06.42.04.92.45

**Coiffure prothèses capillaires** : Marlène Coiffure 05.46.95.02.93

**Prothèses capillaires** : Entre nous 05.46.95.02.93

**Coopérative agricole** : 05.46.95.62.17

**Cuisines aménagées** : Katia BERNARD 05.46.95.05.95

**Fleurs, bijoux, cadeaux, déco**: Clémentine Fleurs 09.67.20.51.91 - 05.46.95.51.91

**Galettes de Beurly** : Mr BOUTARD 05.46.95.62.15

**Horticulture** : Serres de Pontoise Dominique RENAUDIN 06.64.61.57.68

**Légumes - fruits**: Maxime GAY 07.66.62.38.72

## RESTAURANT

**Le Royal** : Christophe BARRAUD 05.46.95.62.30 **Bar tabac**

## GITES ET CHAMBRES D'HÔTES

**La pastorale** : Catherine et Didier 06.11.26.17.71 ou 06.10.38.57.14

**Gîte "de Charme et de Bois"** : Gaylor MOUHE 06.12.90.65.89

**La Maison LEPIE** : Dominique TRAIN 06.80.83.42.50

**La Roulotte d'Emilie** : Réservations par téléphone : 06 25 62 33 39

# VOTRE SANTÉ

---



## MAISON PARAMEDICALE

**Diététicienne nutritionniste:** Samantha CONSTANTIN  
06.37.96.48.13

**Psychothérapie :** Vincent THEROU 06.70.47.51.77

**Sophrologue:** Sandrine THIRIAT 06.16.22.81.87

**Ostéopathe :** Marine KERBART 06.59.06.98.42

**Psychologue:** Natalia TAUZIA 06.78.01.05.75

**Podo-Orthésiste :** Gaëtan MERCIER 06.50.11.29.29

**Réflexologue :** Julie MULLER-ROLLET 06.76.67.54.02

**Drainage Lymphatique :** Pauline SALANON 07.82.76.64.91

**Orthophoniste :** Anne PUEYO 06.65.49.03.19



## CABINET INFIRMIER

**Infirmières libérales :** Elodie MESURON et Manon VIAUD  
06.72.39.54.22 (maison paramédicale)



## MEDECINE DOUCE

**Magnétiseur (parapsychologie, rebouteux, lithothérapie) :**  
MAHIEU Clarice .Tél : 06.24.48.58.87

# LA GARDE D'ENFANTS

---



## Les assistantes maternelles agréées indépendantes

**Natacha BOISSINOT** : 3 route de St Thomas 05 46 95 04 43 / 06 81 45 46 58

**Magali LABBEY**: 6 rue du rocher 06 13 40 97 81 / 05 46 95 35 81

**Marie LAFLEUR**: 14 rue de la Pierrière 05 46 95 04 10 / 06 71 34 77 95

**Martine MALINEAU** : 10 rue du fief 05 46 96 24 14

**Martine PILOT** : 9 rue du soleil couchant 05 46 92 57 21

**Marie-Josée ROY** : 1 rue du Maréchal Leclerc 05 46 95 65 72

**Brigitte SUIRE** : 20 rue de la pierrière 05 46 95 00 06

**Aurélie VENDEIRO** : 5 Petite rue 06 10 14 59 37



## La maison de l'enfance de Saint-Porchaire

<http://www.mde-saintporchaire.fr/>

**La crèche les p'tites coccinelles**

05 46 95 45 80

[ptitescoccinelles.direction@mde-saintporchaire.fr](mailto:ptitescoccinelles.direction@mde-saintporchaire.fr)

**La halte garderie 'Roul'coccinelle'**

05 46 95 45 80

**Accueil de loisirs 'Les p'tits coeurs de Saintonge':**

05 46 98 47 15

[lesptitscoeurs@mde-saintporchaire.fr](mailto:lesptitscoeurs@mde-saintporchaire.fr)



# DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Vous venez d'emménager sur Beurlay ?

Vous ne savez plus si vous êtes inscrit sur la liste électorale ?

N'attendez pas le dernier jour pour vous inscrire sur la liste électorale. Venez dès à présent régulariser votre situation.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47>



Nous vous rappelons que les cartes nationales d'identité ne se font plus à la Mairie de Beurlay. Vous devez vous rendre dans une Mairie équipée d'un dispositif de recueil. La Mairie la plus proche de Beurlay est Pont-L'Abbé. Il faut appeler pour prendre rendez-vous aux jours et heures suivants : du lundi au vendredi de 9h à 10h et de 13h30 à 14h30. Les rendez-vous ont lieu du lundi au vendredi de 10h à 12h15 et 14h30 à 16h45.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N358>



L'enregistrement des pactes civils et de solidarité (Pacs) se fait désormais en mairie.

Pièces à fournir :

- Convention de Pacs (Convention personnalisée ou formulaire complété cerfa n° 15726\*02) ;
- Déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité (Pacs) et attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune (formulaire cerfa n° 15725\*02) ;
- Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois pour le partenaire français ou de moins de 6 mois pour le partenaire étranger né à l'étranger ;
- Pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport...) délivrée par une administration publique (original +1 photocopie)

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N144>

Vos demandes de permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme et permis d'aménager sont à déposer en ligne

<https://guichetunique.geosphere.fr/charente-arnoult>

En cas de problème, contactez le service urbanisme de la CDC au 05 46 95 47 95

Retrouvez vos formulaires administratifs en ligne sur le site de la commune [www.commune-de-beurlay.com](http://www.commune-de-beurlay.com)

Nouveaux arrivants sur Beurlay, nous vous invitons à vous faire connaître auprès de la mairie.





# ÉTAT CIVIL

---

## **Naissances :**

Vive la vie

4 naissances dont

GEORGET DOINET Diewyen né le 05 août 2022 à SAINTES (17)

GESLOT Garance, Nathalie, Danièle, née le 09 novembre 2022 à ROCHEFORT (17)

## **Mariages :**

Félicitations à

3 mariages dont

MONCAUT Mathieu, Charles, Albert et BEERENS Mélissa, Audrey, Rachel  
Le 23 juillet 2022

AMAN Laure, Patricia et SEVERIN Fabrice

Le 05 novembre 2022

## **PACS :**

5

## **Décès :**

Nous nous souviendrons

12 décès dont

BERTON René

Le 30 décembre 2021 à l'âge de 75 ans

RATEAU Yvon, Raymond

Le 18 janvier 2022 à l'âge de 82 ans

LESUEUR Patrick, Lucien, Eugène

Le 27 janvier 2022 à l'âge de 66 ans

GIRAUDEAU Roger, Emile

Le 5 avril 2022 à l'âge de 93 ans

DRUGEON née ROY Marcelle, Suzanne, Renée

Le 19 juillet 2022 à l'âge de 90 ans

PERTUS Zack, Philippe, Pascal

Le 25 novembre 2022 à l'âge de 8 ans

# SERVICES ADMINISTRATIFS

---

## FRANCE SERVICES

France Services Cœur Saintonge : pour vos démarches administratives du quotidien.

France services, c'est le retour du service public au cœur des territoires quel que soit l'endroit où vous vivez à moins de 30 minutes de chez vous. Que vous ayez besoin de conseils sur vos démarches administratives ou besoin d'aide sur l'utilisation d'un service numérique, vous pouvez vous rendre dans une maison France Services pour accéder à un service public de qualité, offert par des agents formés et disponibles.

Au-delà des formalités administratives, vous avez également accès à des postes informatiques en libre-service. Création d'une adresse e-mail, impression ou scan, simulation d'allocations, création de vos identifiants pour accéder au service public en ligne...

France services est un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : Les Finances Publiques, la CAF, l'Assurance Maladie, l'Assurance, la Retraite, le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de la Justice, Pôle emploi, la Poste, la MSA.

France Services Cœur de Saintonge vous accueille depuis le 26 janvier 2021, avec près de 2 000 demandes en une année, une moyenne de 8 personnes par jour. France Services Cœur de Saintonge vous accueille tous les jours de 9h à 12h30 et de 14h à 17h, sauf le lundi matin. 34, Rue Nationale 17 250 Saint Porchaire.



# SERVICES ADMINISTRATIFS

## RECENSEMENT

**JDC**

Bien préparer ton recensement  
**EN 5 ETAPES**

**ETAPE 1**  
Dès tes 16 ans, rends-toi en mairie accompagné de ton ou tes responsables légaux

**ETAPE 2**  
Apporte ta carte d'identité ainsi que ton livret de famille

**ETAPE 3**  
Donne un maximum d'informations à l'agent de mairie et obligatoirement un numéro de téléphone ainsi qu'une adresse e-mail

**ETAPE 4**  
L'agent de mairie te remet le certificat de recensement que tu devras conserver très précieusement jusqu'à tes 18 ans ( la mairie n'en délivre pas d'autres exemplaires )

**ETAPE 5**  
Félicitation ! Tu as réussi la seconde étape du parcours citoyen.  
Prochaine étape : La JDC à partir de 17 ans

### ATTENTION

Le certificat de recensement est le seul justificatif que l'on peut te demander jusqu'à 18 ans, pour une inscription aux examens de l'Education Nationale ( Baccalauréat / Brevet professionnel ... )

En cas de perte du certificat de recensement, contacte le Centre du Service National et de la Jeunesse ( CSNJ ) le plus proche de chez toi par téléphone ou par mail, en donnant ton nom, ta date et ton lieu de naissance ainsi que la date de ton recensement.

Dans les 4 mois après ton recensement, inscris-toi sur MAJDC.fr dès que tu reçois un mail t'en informant, en utilisant l'adresse e-mail que tu as donnée au moment du recensement.

Pour une inscription au permis de conduire, à partir de tes 17 ans, contacte le CSNJ le plus proche de chez toi, il pourra te donner une attestation provisoire qui permettra à ton auto école de valider ton dossier.

**Centre du Service National et de la Jeunesse de Poitiers**  
Quartier Aboville  
7 Bd du Colonel Barthal  
BP 90647  
86000 POITIERS  
csnj-poitiers.trait.fct@intra.def.gouv.fr 09 70 84 51 51

**maJDC.fr**

Made with VESME

# SERVICES ADMINISTRATIFS



A partir du  
2 janvier 2023

## NOUVEAUX HORAIRES DES DÉCHETTERIES

DÉCHETTERIE	TOUTE L'ANNEE					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<b>Gémozac</b>	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30
<b>Montpellier de Médillan</b>	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30	FERMÉE	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30
<b>Plassay</b>	9h-12h30 14h-17h30	FERMÉE	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30
<b>Trizay</b>	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30

→ Les déchetteries sont fermées les dimanches, jours fériés et exceptionnellement le 9 octobre 2023.

→ Cyclad se réserve le droit en fonction des vigilances météorologiques (ex : canicule) d'aménager les horaires d'ouverture.



Syndicat Mixte Cyclad  
CS70019 – 1 rue Julia et Maurice Marcou – 17700 Surgères  
Tél. : 05 46 07 16 66 – E-mail : contact@cyclad.org  
N° Siret : 251 701 900 00036

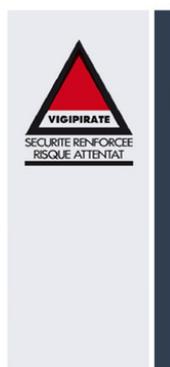
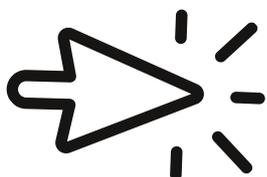
[cyclad.org](http://cyclad.org)



# PLAN VIGIPIRATE

La nouvelle posture Vigipirate applicable à partir du 15 décembre 2021 et jusqu'à nouvel ordre, maintient l'ensemble du territoire national au niveau "sécurité renforcée - risque attentat".

Malgré la crise sanitaire actuelle, le niveau élevé de la menace exige le maintien d'une vigilance accrue.



## SÉCURITÉ RENFORCÉE face à un niveau élevé de la menace terroriste

Concerne l'ensemble du territoire ou peut être ciblé sur une zone géographique et/ou un secteur d'activité particulier

Mesures permanentes de sécurité renforcées et activation de mesures plus contraignantes

Durée limitée

# LE REPAS DES AINES

Cette année a vu revenir le traditionnel repas des aînés, ce moment convivial offert par la municipalité à nos aînés à partir de 62 ans. L'épidémie de Covid avait dû nous contraindre à annuler cette festivité en 2021. En 2022, nous avons encore dû la décaler, mais le 20 mars dernier, nos aînés ont pu se retrouver pour échanger dans une ambiance de fête.

Un beau moment qui sera reconduit cette année bien évidemment, le 22 janvier. On compte sur votre présence !



# LES INFOS MAIRIE

## Déclaration des dommages dus à la sécheresse

Suite aux épisodes de canicule vécus cette année et à la sécheresse qu'il en a résulté, vous avez peut-être constaté des dommages sur votre habitation ou vos bâtiments professionnels : fissures, affaissement des sols, etc. ?

Si tel est le cas, nous vous invitons à prendre contact avec la Mairie au 05 46 95 62 09 ou par mail à [mairie@beurlay.fr](mailto:mairie@beurlay.fr) ou directement sur place pendant les heures d'ouverture.

Les courriers sont à déposer auprès de la mairie avant le 31 janvier 2023

Plus d'informations sur :

<https://www.ecologie.gouv.fr/indemnisation-des-dommages-subis-bien-suite-dune-secheresse>



## Numérique

Le numérique s'installe de plus en plus dans nos vies. Alors qu'il est pensé pour nous rapprocher les uns des autres, et permettre de s'affranchir des distances, il est cependant pour certains d'entre nous source d'isolement et de discrimination. Si vous n'êtes pas à l'aise avec les nouveaux moyens de communication, sachez que la communauté de commune a recruté une conseillère numérique pour vous aider dans cette transition. N'hésitez pas à la contacter, elle est présente à la mairie tous les 4eme jeudi du mois et se fera un plaisir de vous accompagner.

Tél : 05.46.95.35.83

# LES INFOS MAIRIE

## Accueil familial

L'accueil familial d'une personne âgée ou d'un adulte handicapé.

L'accueil familial consiste, pour un particulier ou un couple, à accueillir à son domicile et à titre onéreux, une ou plusieurs personnes âgées ou handicapées. Il assure divers services, dont l'hébergement et l'entretien, dans la limite de trois personnes.

Si vous êtes intéressé par ce métier solidaire à domicile ou si vous cherchez une place disponible en famille d'accueil, contactez les services du Département au 05.46.31.73.36 ou 05.46.31.73.32 / [da-esms@charente-maritime.fr](mailto:da-esms@charente-maritime.fr)

## Violences

Qu'elles soient physiques, psychologiques, sexuelles ou exercées par le biais de négligences, les violences faites aux enfants sont une réalité.

Tous les jours des enfants sont victimes de violences. Si vous avez besoin d'aide ou si vous avez un doute, appelez :

3018 dédié aux victimes de cyberharcèlement;

3020 dédié aux victimes de harcèlement scolaire;

119 dédié aux enfants en danger, victimes de maltraitements et de violences sexuelles.

## Mutuelle pour Beurlay

La Mairie de Beurlay et Mutualia Alliance Santé, (mutuelle de proximité à Saintes) ont créé un partenariat permettant à tous les habitants de la commune d'accéder à une offre de complémentaire santé avec plusieurs niveaux de garanties, à des tarifs privilégiés.

A qui s'adresse cette offre ?

A tous les habitants de la commune, quel que soit leur âge, sans questionnaire de santé, sans délai d'attente, sans condition de ressources.

Votre conseiller de proximité : M. Alexandre YACOUR – 06.23.42.46.55. P





# LES INFOS MAIRIE

---

## Redevance ordures ménagères

Au regard des nombreuses demandes concernant la mensualisation de la redevance des ordures ménagères, la Communauté de Communes Cœur de Saintonge, après en avoir délibéré le 30 novembre 2022, vous informe que celle-ci sera effective à compter de l'année 2023. La mensualisation sera possible uniquement pour les résidences principales pour une durée de 6 mois à compter du 1<sup>er</sup> avril.

Si vous souhaitez souscrire à la mensualisation, merci de nous retourner impérativement avant le 1<sup>er</sup> mars 2023 le contrat d'adhésion que vous retrouverez dans nos locaux au format papier ou sur le site de la Communauté de Communes – [www.coeurdesaintonge.fr](http://www.coeurdesaintonge.fr) à l'adresse :

Communauté de Communes  
Place Eugène Bézier  
BP 23

Saint Porchaire

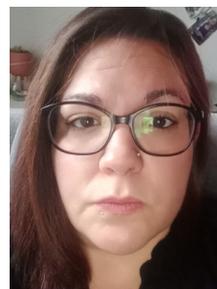
Passé ce délai, votre demande de mensualisation ne pourra pas être prise en compte.

## Recensement de la population

Cette année, le recensement de la population a lieu dans votre commune du **19 janvier au 18 février 2023**. Le recensement de la population est une enquête statistique obligatoire. Il permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.

Ces données servent également à comprendre l'évolution démographique de notre territoire. Elles permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière notamment d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, et de moyens de transport à développer.

Vos agents recenseurs :



Sabrina  
GASCHARD



Sophie  
SAVOYAT

# TARIFS ET BUDGET



## **BUDGET ET TARIFS** **COMPTES ADMINISTRATIFS 2021** **COMMUNE**

Résultat de fonctionnement	357260.34 €
Résultat d'investissement	-191652.61 €
Résultat définitif	165608.03 €

## **VOTE DES BUDGETS 2022**

**ÉCOLES** : Il est alloué, par la commune, aux écoles, 45 € par élève.

	COMMUNE		TAUX D'IMPOSITION
	Fonctionnement	Investissement	
<b>Dépenses</b>	623120 €	453500 €	Taxe foncière bâti 39.33 %
<b>Recettes</b>	623120 €	453500 €	Taxe foncière non bâti 55.48 %

Augmentation des taux de 2 % par rapport à 2021.

### **CANTINE SCOLAIRE**

prix du repas enfant : maternelle : 2.20 €    primaire : 2.65 €  
prix du repas adulte (instituteurs, divers intervenants) : 5.30 €

### **GARDERIE PÉRISCOLAIRE**

Prix de l'heure : 2.05 € pour les habitants de la commune  
Prix de l'heure : 2.60 € pour les habitants hors commune

### **SALLE DES FÊTES**

Un tarif « été », allant du 16 avril au 14 octobre et un tarif « hiver », allant du 15 octobre au 15 avril sont proposés.

- Sociétés locales : 1 location gratuite puis les suivantes 70 €, tarif « été » et 100 €, tarif « hiver »,
- Personnes ayant travaillé bénévolement : 72 €, tarif « été » et 103 €, tarif « hiver »,
- Habitants de la commune : 206 €, tarif « été » et 237 €, tarif « hiver »,
- Sociétés et habitants hors commune : 330 €, tarif « été » et 360 €, tarif « hiver »,

Les arrhes, versées lors de la réservation, seront déduites du montant de la location.  
Une attestation d'assurance sera demandée.

### **SALLE ASSOCIATIVE**

- Pour les associations : gratuit
- Les habitants de la commune : 82 € l'été et 113 € l'hiver
- Pour les habitants hors commune : 113 € l'été et 144 € l'hiver

Location à la journée en semaine :

- Pour les habitants de la commune : 35 € l'été et 45 € l'hiver
- Pour les habitants hors commune : 45 € l'été et 58 € l'hiver

Une attestation d'assurance sera demandée.



# TARIFS ET BUDGET

---

## SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :

ACCA (chasse)	150.00 €
Jumelage	100.00 €
Anciens combattants	200.00 €
Association du moulin	0.00 €
Liberty	0.00 €
Comité des fêtes	0.00 €
FOOTBALL CLUB Beurlaisien	100.00 €
Ligue Nationale Cancer	80.00 €
Secours catholique	80.00 €
SOLCAMPO (banque alimentaire)	80.00 €
Un sourire au chocolat	200.00 €
Musculatad	100.00 €
Evosya E-Sport	0.00€
APEBE	500.00€
Ici ! c'est Beurlay	200.00€

## REDEVANCE LOTS COMMUNAUX

Lot de 1ère catégorie : 66.97 €  
Lot de 2ème catégorie : 57.53 €

## FERMAGE LOTS COMMUNAUX

1ère catégorie 1.33 € l'are  
2ème catégorie 1.13 € l'are  
3ème catégorie 0.84 € l'are

## RATICIDE

3€ les 4 sachets

## CONCESSIONS CIMETIÈRE

- 100 € le m<sup>2</sup>, soit 200 € pour une concession de deux mètres carrés pour une durée de 50 ans
- Concession cimetière d'un mètre carré : 100 € pour une durée de 50 ans
- Concession « cimetière naturel » de 2.20 m x 1.20 m soit 2.64 m<sup>2</sup>. Le tarif est de 100 € par m<sup>2</sup> pour une durée de 50 ans
- Case de columbarium : 360 € pour 30 ans.
- Jardin du souvenir : 60 € pour apposition de la plaque commémorative.

# VOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX



Cette année aura été marquée par la disparition de Michel DOUBLET. C'est un pilier de la vie publique et politique de la Charente-Maritime qui nous a quitté. Nous n'oublierons pas son humour, sa disponibilité et la bienveillance qui le caractérisaient.

Nous formons désormais un nouveau binôme pour représenter le canton de Saint Porchaire au sein de l'assemblée départementale et sachez que nous sommes à votre disposition pour aider les communes dans leurs projets et les habitants de notre canton.

En cette fin d'année, le Département définit ses orientations budgétaires pour 2023. Comme l'a souligné notre Présidente, Sylvie MARCILLY, cette année sera marquée par la conjoncture internationale, la guerre en Ukraine, la crise énergétique, les conséquences de la sécheresse... Malgré ce contexte, le Département de la Charente-Maritime, avec des finances bien gérées, souhaite poursuivre une politique d'investissements tout en faisant preuve de rigueur.

En 2023, notre programme d'actions va notamment comprendre :

- Le Plan Vélo du Quotidien,
- La signature des Contrats de Proximité avec les intercommunalités du Département afin de concrétiser ce partenariat qui a toujours existé. Cela va permettre aux intercommunalités de soutenir les communes dans leurs investissements.
- L'entretien des routes départementales,
- La prévention de l'enfance en danger,
- La poursuite du Plan Santé pour aider à l'installation des médecins sur nos territoires,
- Le Plan Jeunesse,
- La fin du déploiement de la fibre optique.

Dans le cadre du déploiement du dispositif de « l'Heure civique », aujourd'hui dans le canton de Saint Porchaire, les communes de Nieul les Saintes, Saint Georges des Côteaux et Trizay ont adhéré à ce dispositif ; de nombreux volontaires se sont engagés sur l'ensemble du canton ; nous tenions à les remercier sincèrement.

Le Département est toujours présent aux côtés des communes rurales pour les soutenir dans leurs projets. Dans notre canton, par exemple, au titre des zones d'activités physiques et sportives, une subvention a été accordée à la commune de Saint Porchaire. Ce sont aussi 17 654 € qui ont été votés pour le collège de Fontbruand, pour les équipements utilisés par les collégiens.

Enfin, nous tenions à vous présenter, à toutes et à tous, tous nos vœux pour cette nouvelle année 2023.

Brigitte SEGUIN  
Conseillère départementale



[brigitte.seguin@charente-maritime.fr](mailto:brigitte.seguin@charente-maritime.fr)

Alexandre SCHNEIDER  
Conseiller départemental -  
Maire de Pont l'Abbé d'Arnoult



[alexandre.schneider@charente-maritime.fr](mailto:alexandre.schneider@charente-maritime.fr)



# SOBRIETE ENERGETIQUE

---

La municipalité n'a pas attendu la crise énergétique pour limiter ses coûts, avec l'installation dans la nouvelle mairie, d'une chaudière à granulés, lorsque l'ancienne était chauffée à l'électricité. La transition écologique, énergétique et économique se poursuit cette année avec l'installation d'une chaudière à granulés à l'école qui alimente aussi le local du secteur jeunesse et le logement. Ils étaient alimentés par l'électrique. Le seul bémol, le prix du granulé a doublé, mais reste compétitif sur les autres matières énergétiques.

Un courrier a été envoyé à tous les acteurs de la commune (école, secteur jeunesse, agents municipaux et associations) pour les sensibiliser aux gestes économes et les inciter à revoir leur fonctionnement dans le souci de faire des économies. Je remercie tous ces acteurs de leur compréhension et quelques résultats sont à noter.

Depuis la mi-octobre, l'éclairage public a été diminué d'une heure, comme suit, il débute à 6h30 au lieu de 6h, et le soir il s'éteint à 21h30 au lieu de 22h. La route départementale 137 reste allumée toute la nuit pour des raisons de sécurité. Certains tronçons étant reliés à la départementale restent également allumés.

Sur notre demande, nous avons fait un état des lieux des points d'éclairage avec le Syndicat d'Electrification et d'Equipement Rural (SDEER) sur l'ensemble de la commune. Nous avons repéré au lotissement du Soleil Couchant que l'éclairage était complètement énergivore, avec des lampes qui ne doivent plus être en circulation en 2025. Ces neuf points lumineux seront remplacés par des lampes leds prises en charge à 70% par le SDEER, le reste à charge pour la commune est de 2500 euros sur deux ans, autant dire que l'investissement sera vite amorti.

Pour les illuminations de Noël, nous restons sur le même principe que les autres années, ce sont des éclairages par leds, peu consommatrices, la magie de Noël sera plus courte dans les rues avec une diminution de la durée de la pose des guirlandes.

Olivier MACAUD / 1 er adjoint

# COMMISSION PERSONNES ÂGÉES

---

Composée de : Annick MOUHE, Justine LEMOINE, Emmanuelle BOURGUIGNON et Sylvie DUMAND

Comme tous les ans, le questionnaire du plan canicule est envoyé aux personnes âgées de la commune. Nous avons de plus en plus de retours. Je souhaite remercier toutes les personnes qui ont répondu. Ces retours nous informent qu'une grande majorité d'entre elles ne souhaitent pas être appelées pendant les périodes caniculaires, elles estiment avoir une autonomie suffisante, ou être accompagnées par une tierce personne.



Celles qui le souhaitent ont été contactées par mes soins et par Madame Emmanuelle Bourguignon, conseillère municipale. Ces personnes sont souvent bien entourées que ce soit par la famille, le voisinage, les équipes médicales ou les aides ménagères. Elles sont rarement seules.

Cet été fut long, éprouvant, difficile, avec 3 périodes de canicule, dont la première (en juin) la plus précoce, jamais vue. Au total 33 jours de chaleur qui placent cet été comme le 2ème plus chaud de tous les temps après 2003.

Est-ce de la fiction ? Mais imaginez-vous qu'il soit le plus froid des cinquante prochaines années ?

Ce questionnaire était accompagné de la proposition de jours et d'horaires pour organiser une 2ème séance de prise en charge de l'arrêt cardiaque. La première a eu lieu le 24 mars dernier. Cette soirée fut animée par un médecin et une infirmière urgentistes. Nous sommes tous concernés et nous avons tous le pouvoir de sauver des vies.

Notre rôle est aussi d'accompagner les personnes dans leurs démarches administratives (dossier A.P.A, téléalarme, portage de repas). Vous pouvez aussi contacter France services à Saint-Porchaire (05.46.73.19.90) et retrouver toutes les démarches sur le site du conseil départemental.

Tous les 4ème jeudi du mois, une conseillère numérique est à votre disposition à la mairie pour l'aide au numérique. Si vous rencontrez des difficultés avec l'informatique, que vous n'êtes pas à l'aise avec votre portable et votre tablette, n'hésitez pas à aller à sa rencontre.

Aux beaux jours, nous allons remettre en place les repas intergénérationnels à la cantine, recréer ce lien autour d'un repas.

Olivier MACAUD / 1er adjoint / Responsable commission personnes âgées.



# COMMISSION EMBELLISSEMENT ET PATRIMOINE

---

Composée de : Alain ROULIN, Emmanuelle BOURGUIGNON et Sylvie DUMAND

L'aménagement paysager, le long de la RD 137 à l'entrée du bourg venant de « Rochefort » a été réalisé, non sans mal. Quelques semaines après sa réalisation, l'incivisme a fait son œuvre avec le vol d'une variété de végétal, la preuve qu'elle plaisait bien !!!!! C'est plutôt décourageant pour nos agents et pour tous.

Les végétaux ont aussi souffert des très fortes chaleurs avec une conséquence sur leur croissance.

L'arrivée des arrêtés préfectoraux interdisant l'arrosage n'a pas favorisé leur développement végétatif.

Une année difficile pour les plantations d'arbres dans la cour de l'école et dans le cimetière. Ils ont aussi souffert, nous verrons les dégâts au printemps et si nécessaire les remplacements se feront à l'automne prochain.

Pour cette année, nous allons nous concentrer seulement sur la plantation de vivaces du côté du bar/tabac. Nous ne poursuivons pas l'aménagement de la RD137 du côté « Saintes » pour les raisons évoquées précédemment.

J'ai contacté la R.E.S.E pour étudier la possibilité d'utiliser les eaux usées de la station d'épuration qui se rejettent dans le Freussin. Cela a été refusé pour des raisons sanitaires, mais elle se penche sur le problème car les demandes affluent auprès de leur service.

Nous espérons que les prochaines saisons estivales ne seront pas aussi rudes que cette année, car il faudra alors avoir une nouvelle approche sur la gestion du végétal.



Olivier MACAUD / 1er adjoint / Responsable commission embellissement-patrimoine.

# COMMISSION VOIRIE ET BÂTIMENTS

---

Composée de : Jean-Michel CHARTRAIN, Alain ROULIN, Emmanuelle BOURGUIGNON et Alexis COTTY

Depuis le début d'année les permis de construire se succèdent sur la Zone Artisanale, parmi les entreprises signataires, CHAUSSON matériaux, d'autres enseignes connues vont aussi s'installer, il reste très peu de parcelles à acquérir.

Nous avons remplacé à l'école la chaudière fuel pour du granulés bois, dans la perspective de la transition

énergétique, l'incitation aux granulés bois reste une bonne transition malgré la flambée, sans jeu de mot, des prix de ce combustible.

La promesse de transférer le bureau postal dans l'ancien bureau du maire est exhaussée. Enfin un espace à la hauteur de la fréquentation de ce bureau postal. Réaménagé et relooké, il est ouvert depuis le 28 novembre 2022.

L'espace commerce sera livré début 2023. L'enseigne COOP Atlantique est très intéressée, pour une ouverture en juin ou septembre 2023. Avec la COOP, nous recherchons des potentiels gérants.

Des réfections de rues de la commune sont à prévoir. Nous continuerons à sécuriser des zones dangereuses.

Nous participons aussi à la sobriété énergétique avec le SDEER.(Syndicat d'Electrification).

Le syndicat de la voirie nous a proposé une convention pour aménager l'impasse de la poste.

L'aménagement du carrefour du Chauroy a été sécurisé au début de l'année 2022.

A la suite de la nouvelle chaudière à l'école le logement locatif attenant sera raccordé en début d'année. La facture d'électricité pour le chauffage en sera allégée pour les locataires. Dans la même optique, nous pourrions raccorder par le réseau de chaleur partant de la nouvelle mairie, la salle associative et le logement locatif avec en option la bibliothèque et l'étage de la 1ère mairie après rénovation.

Bonne et heureuse année 2023 à tous.

Pour René BERTON, Gérard GANDAUBER



# COMMISSION ASSOCIATIONS

---

Composée de : Gaëlle DALAIS, Delphine PECOUD, Sophie GUITTON, Emmanuelle BOURGUIGNON

Cette année, trois de nos associations ont été endeuillées. En décembre 2021, René Berton, non seulement adjoint à la mairie, mais également membre actif de deux associations : le comité de Fêtes et le club Liberty. Zack à l'origine de la création de l'association Un Sourire au Chocolat, s'est battu comme un guerrier contre cette fichue maladie. Elle l'a emporté en novembre dernier. Toutes mes pensées sont tournées vers leurs proches.



Deux nouveaux présidents d'associations.

Monsieur Didier DURET pour l'association des Anciens Combattants et monsieur Jérôme ARCHAMBAULT pour le club de foot des jeunes Footballeurs en Cœur de Saintonge. Bienvenue à eux et prospérité pour leurs associations.

Enfin une année complètement normale avec « l'après Covid »! Les associations ont pu retrouver leurs activités d'avant 2019 et vous proposer des animations sans menace d'annulation par le Covid 19. Vous trouverez en détail aux pages suivantes de ce bulletin toutes leurs manifestations. Le concert offert par la commune, le 03 septembre dernier est de plus en plus apprécié, il permet de finir l'été et débiter la rentrée en toute décontraction. A cette occasion certaines associations de la commune vous ont proposé, buvette, alimentation et sucreries. On peut remercier l'Association des parents d'élève APEBE, l'Association de chasse, Un sourire au chocolat, Ici c'est Beurlay et l'Association du jumelage.

Je remercie toutes les associations qui animent notre commune tout au long de l'année, pour les petits, les adolescents, et les moins jeunes. Chacun peut trouver de quoi se divertir grâce à elles. Vous pouvez les contacter pour vous investir auprès d'elles. Il n'y a jamais assez de monde pour partager les tâches.

La venue de nouveaux adhérents et de nouvelles idées sont toujours appréciés.

Olivier MACAUD 1er adjoint / Responsable commission associations.

# L'ACCA BEURLAY



Cette année fut marquée par notre repas de chasse à la salle des fêtes de BEURLAY en partenariat avec l'ACCA de Ste RADEGONDE. Nous remercions toutes les personnes présentes, et toutes les personnes qui nous apporté leur aide afin que cette soirée se déroule dans de bonnes conditions. Nous tenons à remercier Monsieur le Maire pour sa présence .

Nous avons participé au concert organisé le 3 septembre 2022 par la commune de BEURLAY et ce fut un réel succès. Nous espérons renouveler cet évènement l'année prochaine.

Nous comptons 29 chasseurs sur notre commune, dont deux jeunes chasseurs.

Le plan de chasse grand gibier pour la saison reste maintenu et ouvert, il se compose de 8 chevreuils et 2 sangliers, et nous remercions les archers présents lors de nos chasses grand gibier.

Malgré l'épidémie de grippe aviaire nous avons réussi à effectuer les lâchers de gibier en deux fois et avons augmenté les quantités lâchées au vu de l'accroissement du nombre de chasseurs, tout en respectant les règles en vigueur.

La carte de lièvre est à rendre au plus tard le 10 janvier 2023 à un membre du bureau et le carnet de prélèvement le 4 mars 2023 au local de chasse entre 11h et 12h.

La constitution du bureau ainsi que les coordonnées du président :

Président : Benoît FORSAIN 06.14.23.46.75.

Vice président : Romuald HUNAULT

Secrétaire : Charlotte HUNAULT

Trésorier : Claude BODIN

Vice trésorier : Bruno HURTAUD

Administrateur : Jean-Marc HORNA

Nous vous souhaitons à toutes et tous de très bonnes fêtes de fin d'année.

Le président  
Benoît FORSAIN



# LES ANCIENS COMBATTANTS

Notre Association a pour but de perpétuer le devoir de mémoire pour que jamais nous n'oublions celles et ceux qui ont donné leur vie ou qui ont servi la France durant les conflits passés et malheureusement actuels.

Depuis le 27 Octobre 2021 le bureau de notre association a changé, avec l'élection d'un nouveau Président en la personne de monsieur Didier DURET et d'un nouveau Trésorier en la personne de monsieur Jean-Michel CHARTRAIN.

Notre ancien Président, monsieur Jean TEXIER à été nommé Président d'Honneur eu égard aux services rendus aussi bien en tant qu'Ancien Combattant qu'en tant qu'ancien Président et Porte-drapeau de l'Association.

Le siège de l'association a lui aussi changé, vous pouvez désormais nous contacter par courrier à l'adresse suivante :

Le Président de l'Association pour l'Union des Anciens Combattants de Beurlay  
4 rue des FLEURS  
17250 BEURLAY  
téléphone : 06 21 64 53 94  
adresse mail: [ancienscombattantsbeurlay@gmail.com](mailto:ancienscombattantsbeurlay@gmail.com)

Nous serons heureux de vous compter parmi nous que vous soyez anciens combattants ou que vous souhaitiez simplement honorer nos anciens par votre présence, sachez que vous serez les bienvenus.

N'hésitez pas à nous écrire pour toute question.

Le Bureau de l'Association pour l'union des Anciens Combattants de BEURLAY



# LE CLUB LIBERTY



Nous avons repris nos activités en février 2022 après deux années d'interruption suite au COVID.

C'est avec plaisir que j'ai retrouvé les adhérents pour partager un moment de convivialité autour des repas et différents jeux.

Sachez que toute personne intéressée est invitée à nous rejoindre pour passer une agréable après-midi.

A ce jour le club compte 75 adhérents, ce qui est très bien pour une reprise d'activités.

Le 3ème mercredi de chaque mois nous comptons en moyenne 60 personnes à notre repas.

Quant aux mercredis après-midis, le nombre de participants aux divers jeux ne cesse de croître.

Nous arrivons à 26 personnes à ce jour. C'est très encourageant.

Suite à notre dernière assemblée générale qui a eu lieu le 14 décembre 2021, le nouveau bureau est désormais composé comme suit :

PRÉSIDENTE : Madame Annick MOUHÉ

TRÉSORIERE : Madame Nicole BILLIE

TRÉSORIERE ADJOINTE : Madame Martine PETIT

SECRÉTAIRE : Madame Christine GANDAUBER

SECRÉTAIRE ADJOINT : Madame Marie-Claude HUGUET



# ASSOCIATION DU JUMELAGE



A l'origine, cette association est née d'un échange avec la ville homologue anglaise de BURLEY. Malgré le manque de contact depuis plusieurs années avec nos amis, nous participons à la vie socio-culturelle de la commune.

Pour cette année 2022, nous avons repris doucement nos activités et avons pu participer le samedi 03 septembre, à l'occasion du concert organisé par la commune en proposant un candy bar. Nous sommes ravis d'avoir été invités à participer à ce bel évènement festif.

Nous avons également organisé avec à nos membres une sortie au Théâtre Gallia de SAINTES à l'occasion du festival du film Britannique GOD SAVE THE SCREEN. Le film en VO visionné était "DOWNTON ABBEY" une nouvelle épopée de la famille CRAWMEU suivi d'un fish & chips. Nous essayons de maintenir nos activités mensuelles le premier mercredi de chaque mois à 20h30 salle des associations pour une leçon d'anglais pour tous les niveaux.

La cotisation annuelle est de 10€ par foyer.

Notre assemblée générale sera programmée prochainement. Nous espérons vous voir nombreux et nombreuses pour nos prochaines rencontres mensuelles.

Contact : JARRIGE CHRISTELLE 06/60/11/08/36 jarrigec0772@gmail.com



# LE FOOTBALL CLUB



## Un Groupe soudé

La saison 2021/2022 fut pour le CSTB une très belle année, une nouvelle fois mouvementée par la pandémie mais à l'arrivée une belle seconde place pour l'équipe première. Arrivée de jeunes du Club des Jeunes Footballeurs du Cœur de Saintonge, et de joueurs cadres pour maintenir et renforcer cette bonne dynamique. Notre équipe s'est maintenue en 3<sup>ème</sup> division, ce qui permet cette saison de garder le collectif et les réflexes mis en place afin de progresser.

Nous avons cette saison continué à renforcer les liens entre joueuses et joueurs au cours de la traditionnelle Journée Cohésion, journée autour du sport et surtout de la bonne humeur ! Chose originale cette année, nous avons accueilli le club de l'AS Civaux (86) pour le week-end, beaucoup d'activités, Beach Soccer, Paddle, plage, Foot à 8, ... Un week-end fort en émotions.

## Journée Cohésion

Cette saison, nous totalisons 73 licenciés qui composent les 4 équipes seniors. Un effectif un petit peu en baisse mais nous ne lâchons pas, l'équipe recrutement est très active.

L'équipe première démarre très bien sa saison avec 4 Victoires en 5 matches.



## Equipe Première CSTB

Notre équipe réserve est dans la même dynamique que l'équipe première 4 Victoires en 5 matches.





### **Equipe Féminine CSTB**

L'équipe Féminine est répartie sur un championnat à 8 avec un effectif compétitif de 16 joueuses engagées et motivées. Elles sont actuellement 1ères avec 4 Matches et 4 Victoires.



### **Equipe B**

Notre équipe vétérans est quant à elle classée à la 5ème place. Démarrage difficile mais notre binôme de coachs Durand Sylvain / Michaud Maxime veillent à redonner un second souffle à ce collectif à l'aide de bons repas après les matchs à domicile.



Le CSTB recherche toujours de nouveaux joueurs et dirigeants pour la saison actuelle.

Agenda :

Les entraînements se déroulent les Mercredis et Vendredis à Trizay à 19h30 pour les Seniors Hommes

Les entraînements se déroulent les Mardis à Trizay et Jeudis à Trizay à 19h30 pour les Seniors Femmes

Les matchs à domicile se déroulent les dimanches à 13h15 et 15h00, en alternance Hommes / Femmes.

- Tournoi des amis : Juin 2023 au stade de Trizay

# CJFCS



La saison 2022 2023 du Club des Jeunes Footballeurs en Cœur de Saintonge a réussi à reprendre cette année grâce à la mobilisation de nombreuses personnes qui se sont démenées pour que le club ne cesse d'exister définitivement.

La fin de saison dernière fut compliquée. Il a nous fallu nous retrousser les manches pour pouvoir recréer un bureau et pour pouvoir de nouveau accueillir les jeunes joueurs de nos communes que ce soit TRIZAY, BEURLAY et ses alentours. Aujourd'hui nous avons un effectif d'environ 100 joueurs qui vont de 5 ans à 15 ans, un bureau composé de 10 membres, un effectif de 14 éducateurs et de 2 personnes pour l'arbitrage redonnant ainsi toutes ses lettres de noblesse à notre club. Nous avons réussi à mettre en place plusieurs catégories. Une catégorie U6- U7, une U8- U9, une U10 -U11, une U12- U13 et une U14 -U15

De nouveaux membres, bénévoles et parents ont intégré le club cette saison nous leur souhaitons la bienvenue et une agréable saison à nos côtés. Nous avons également engagé Orlane TONDEUR ancienne joueuse du Cœur de Saintonge et actuellement freestyleuse de haut niveau pour une mission de service civique de 8 mois à partir du 15 octobre. Sa mission première sera d'inculquer les valeurs inhérentes à la pratique sportive pour les jeunes de 6 à 18 ans grâce à des opérations pédagogiques, (Programme Educatif Fédéral) effectuées tout au long de la saison. Elle aura aussi comme mission cette année de mettre en place le foot à l'école, mission qui sera effectuée en partenariat avec l'école de TRIZAY.

En ce début de saison nous avons déjà été récompensés par le label féminin espoir bronze FFF 2022- 2025, symbole de reconnaissance de nos instances fédérales du travail accompli par toute l'équipe de l'année dernière.

Nos objectifs cette saison seront de maintenir la pratique du football dans toutes les catégories, nos labels actuels et surtout d'inculquer les valeurs du football que sont le plaisir, le respect, l'engagement, la tolérance, la solidarité et surtout le fair-play. Valeurs qui sont chères à notre club. Nous aimerions aussi créer une équipe U 16-U 17 pour la saison prochaine. Pour cela nous avons besoin de recruter des joueurs et éducateurs pour cette catégorie si vous êtes intéressé n'hésitez pas à nous contacter. Il n'est pas prévu pour l'instant d'animation ou de manifestation du au manque de bénévoles et d'accompagnateurs donc si vous souhaitez rejoindre le club du CJFCS n'hésitez pas à nous contacter.

Le Club des Jeunes Footballeurs en Cœur de Saintonge remercie l'ensemble de ses membres, partenaires, sponsors et élus qui nous apportent leur soutien tout au long de la saison.

Pour tout renseignement et inscription veuillez contacter :

Jérôme ARCHAMBAULT président du club des jeunes footballeurs en cœur de Saintonge

Téléphone : 06 82 09 80 64

Adresse mail : cjfcscontact @gmail . com

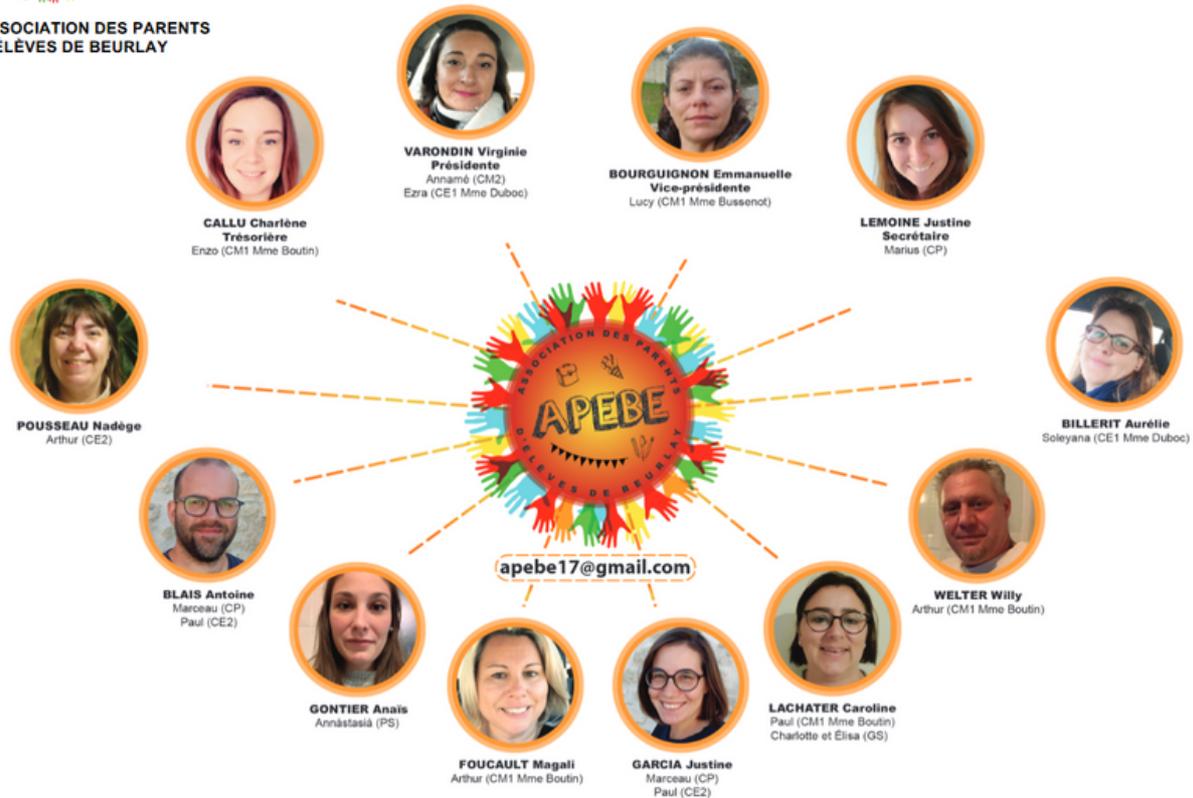
site internet :Facebook du club



# L'APEBE



ASSOCIATION DES PARENTS  
D'ÉLÈVES DE BEURLAY



Après une première année « sage », où nous sommes allés à tâtons, notre 2e année s'est vue plus riche. Nous avons encore avancé en tâtonnant cette 2e année, avec des projets tous nouveaux pour l'association avec leur lot d'autorisations, d'administratif qui étaient de la pure découverte pour nous. Et la découverte nous en aurons chaque année.

Avec une équipe vivement dynamique, où chaque membre de l'APEBE a trouvé à donner de son temps, de son investissement, nous avons pu réaliser des projets assez diversifiés : aménagement de la bibliothèque de l'école, boum d'halloween, bourse à l'enfance, venue d'une conteuse à l'école pour Noël, avec un cadeau offert à chaque enfant de l'école, tout comme le kit carnaval, jeu de piste dans la commune, réalisation d'objets avec les dessins des enfants, kermesse.

Et aussi, nous avons participé financièrement aux sorties organisées par l'école, au spectacle de marionnettes, et offert un cadeau aux élèves de CM2 pour leur entrée au collège.

Merci aux parents qui se sont montrés présents tant pour nous aider lors des manifestations, tant pour l'installation que pour le rangement des salles. Nous espérons les voir encore plus nombreux cette année. Merci à la Mairie pour son soutien, la subvention, le prêt du local et les échanges chaleureux que nous pouvons avoir.

Grand merci également aux maîtresses qui jouent le jeu des distributions et retours papiers et qui nous suivent et soutiennent dans nos projets.

Beaucoup de projets sont dans nos têtes pour cette année. Tous ne seront pas réalisables, mais nous espérons de longues années à l'APEBE pour tout réaliser.

Le sourire des enfants et la joie qui se lit sur le visage des enfants est du pur bonheur. Nous sommes une petite association dans un petit village mais plein de grandes idées.

# LE COMITÉ DES FÊTES

Après une accalmie due au COVID, le comité des fêtes de Beurlay a repris ses activités durant l'année 2022.

Samedi 26 mars 2022  
Concours de belote



Très bonne ambiance avec une participation de 100 personnes. Tous les participants ont été récompensés par un lot de viande. Nous remercions vivement nos partenaires pour leurs dons, aussi bien pour la belote que pour la tombola.

Samedi 23 avril 2022  
Sortie une journée à Ibardin

Comme d'habitude le car était complet. Les habitués ont pu faire leurs emplettes.



Samedi 25 juin 2022  
Repas villageois

Après une matinée pluvieuse, le soleil était au rendez-vous en fin de soirée. L'orchestre Gérard PAGNON a su animer la soirée où les convives ont su apprécier le repas, la musique ainsi que le feu d'artifice offert par la municipalité.

Samedi 1er octobre 2022  
Grande soirée dansante avec repas

Grande soirée dansante animée par l'orchestre « Génération Musette ».  
Toujours autant de succès à cette belle soirée.



Les 8 et 9 octobre 2022  
Évasion au pays basque espagnol  
Week-end très apprécié des participants – Belles balades –  
De magnifiques sites à voir – Très belle vue sur la baie de St-Sébastien -

Samedi 19 novembre 2022  
Concours de belote

Comme d'habitude, toujours autant de participants. Le concours de belote à Beurlay a remporté un vif succès. Remerciements à nos partenaires.





## Les manifestations de l'année 2023

En février 2023 : Assemblée générale du Comité des Fêtes

Le 18 mars 2023 : Concours de belote

Le 25 mars 2023 : Théâtre organisé par la troupe « Clin d'œil » en partenariat avec le comité des fêtes

Le 15 avril 2023 : Sortie d'une journée en Espagne

Le 1er juillet 2023 : Repas villageois (feu d'artifice offert par la municipalité)

En 2023 : Voyage sur 4 ou 5 jours

Le 7 octobre 2023 : Repas dansant

Le 18 novembre 2023 : concours de belote

31 décembre 2023 : Grand réveillon de la St-Sylvestre

**Présidente** : Mme Marie France BERTON

**Vice-président** : M. Gérard GANDAUBER

**Trésorière** : Mme Martine PETIT

**Secrétaire** : Mme Christine GANDAUBER

**Membres** :

Annick FESSY - Nicole BARET - Marie-José ARNAULT - Annick MOUHE - Sylvie DUMAND  
- Jacques BARET - Patrick BERTON - Patrice CHANSELLE - Bruno MAREUIL - Gérard  
TESSIER - Bernard BOULE - Rodolphe BEUGNETTE



LE COMITE DES FÊTES DE BEURLAY  
VOUS SOUHAITE UNE BONNE ANNÉE 2023



# ICI ! C'EST BEURLAY



Voici une nouvelle association pour le village de Beurlay ! Encore une diront certains ... Et oui ! Mais cela le prouve le dynamisme et l'investissement des habitants de cette commune. Il y a déjà de nombreuses associations comme l'APEBE, Un sourire en chocolat, La chasse, le comité des fêtes, le club liberty, et bien d'autres encore. Elles permettent , toutes, à nos concitoyens, petits et grands, d'avoir des activités et des manifestations de qualité tout au long de l'année. De plus chaque association s'adresse à des publics différents et cela laisse donc de la place pour toutes les initiatives.

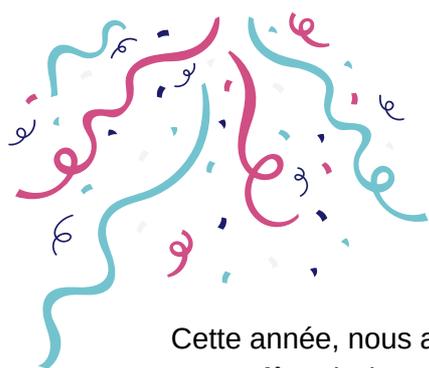
La mairie peut être fière de l'investissement de ses administrés.

Donc une nouvelle association qui s'appelle ICI C'EST BEURLAY ! Le bilan de cette première année est pour nous positif. De nombreux bénévoles, jeunes ou moins jeunes, nous ont rejoints et nous les remercions de leur présence, leur dynamisme et leurs bonnes idées.

Nous remercions aussi chaleureusement les partenaires financiers qui nous ont fait confiance depuis la création de notre association.

- L'EDEN BURGER SHOP , restaurant dynamique présent à Beurlay le 1er lundi de chaque mois.
- MARLENE COIFFURE & ENTRE NOUS de Beurlay
- La Mairie pour son aide sous forme de subvention.
- Ent. DALAIS COUVERTURE





Cette année, nous avons proposé :

- Une fête de la musique, en plein air sur le parking du Soleil Couchant. La participation des habitants pour cette première, nous a semblé encourageante.
- Notre participation au Concert gratuit à l'initiative de la Mairie, le 3 septembre. Nous avons proposé de la restauration sous forme de plateaux à déguster à deux. La fréquentation de cette manifestation ayant été importante cela nous a permis de servir de nombreux plateaux.
- Un thé dansant devait avoir lieu le dimanche 6 novembre, mais faute de participants nous l'avons annulé.
- Un « SATURDAY PARTY » en direction des jeunes de 11 à 17 ans le samedi 10 décembre de 20h à 24h dans la salle des fêtes. Cette manifestation a pour but de proposer aux jeunes de notre commune et des communes voisines une activité adaptée et sécurisée.

Pour l'année à venir (2023) voici les projets envisagés :

- En mars un Karaoké avec dîner.
- En mai une Brocante
- Le 21 juin nous proposerons à nouveau une fête de la musique .
- En septembre, notre participation à un éventuel concert comme c'est le cas depuis 2 ans.
- En novembre ou en décembre une autre manifestation en direction des jeunes : SATURDAY PARTY.

Merci à vous tous et toutes de votre participation à ce que nous vous avons proposé, nous espérons qu'il en sera de même pour l'année prochaine.

A TRES BIENTÔT !

L'équipe d'ICI C'est BEURLAY



# NOTRE ÉCOLE



Le 1er septembre, 92 enfants ont pris, ou repris, avec le sourire, le chemin de l'école.

J'ai retrouvé avec plaisir les enseignantes, élèves, parents, élus... que j'avais quittés un an auparavant, mais avec cette année une nouvelle casquette : la maîtresse du lundi est devenue directrice.

La première période a été intense, entre installation dans la classe et dans l'école, mise en place de projets (piscine) et organisation de l'année.

Cette deuxième période est à nouveau très riche, avec en point d'orgue le repas et le spectacle de Noël organisé le 15 décembre par la mairie.

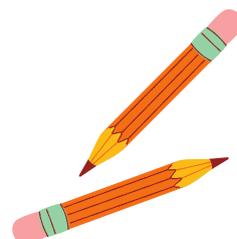
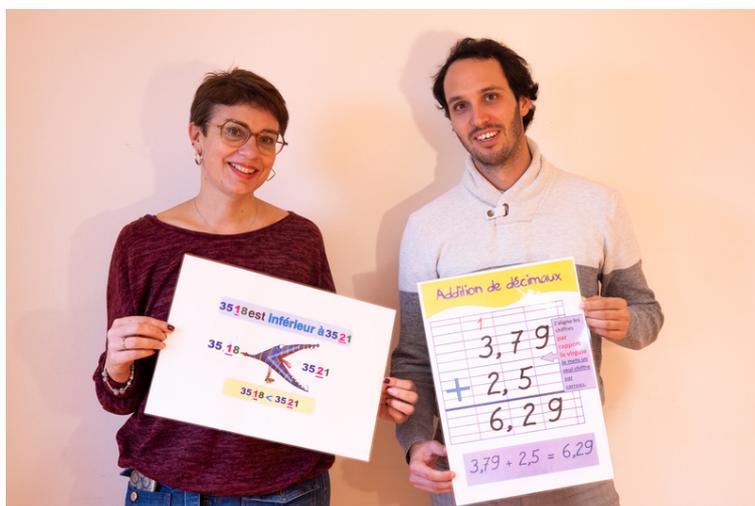
Cette année, tous les élèves auront le plaisir d'assister à un spectacle musical précédé d'un temps en atelier avec les artistes pour les élèves de l'élémentaire.

La suite de l'année promet d'être tout aussi active pour tous, avec des projets divers et variés qui s'enchaîneront au fil de l'année pour les différentes classes.

Si vous avez des enfants qui seront en âge d'être scolarisés en septembre, n'hésitez pas à vous faire connaître, à la mairie afin de préparer au mieux la prochaine année.

Audrey Boutin - Directrice de l'école du Docteur Magistel

Gaëlle Dalais - 2ème adjointe en charge de l'école et du périscolaire



# LA COMMUNICATION



Le site de la mairie est remis à jour régulièrement. Professionnels, merci de nous faire parvenir les informations que vous souhaitez modifier.

**[www.commune-de-beurlay.com](http://www.commune-de-beurlay.com)**



La page Facebook de la commune compte de plus en plus d'abonnés, ce qui leur permet d'être informés en temps réel des événements et communications officielles concernant la vie quotidienne des habitants de Beurlay. **Beurlay 17250 - officiel**



La commune a aussi son site Instagram pour faire rayonner notre joli village et le montrer sous son plus beau jour ! Nous allons continuer à mettre en valeur notre cher village afin d'attirer plus de visiteurs et pourquoi de nouvelles familles en quête de douceur de vivre. Faites-nous parvenir vos plus belles photos de Beurlay ! **Beurlay 17**



Enfin, nous vous encourageons à télécharger l'application mobile **Panneau Pocket** sur votre téléphone portable ou à la consulter sur internet. Cette application très pratique vous envoie des alertes pour vous informer en direct des actualités de la commune. Pas besoin d'abonnement ni d'inscription, mais un lien encore plus fort avec notre communauté !

Associations, commerçants, artisans, professionnels, particuliers de Beurlay...vous voulez communiquer ou partager avec nous, contactez-nous directement par mail à [com.mairie.beurlay@gmail.com](mailto:com.mairie.beurlay@gmail.com)

Nous vous souhaitons une très belle année 2023 !

L'équipe communication

# Retour sur une belle année à Beurlay



Noël 2022



Nouvelle poste



Noël 2022



Dernier conseil



Soirée secourisme



Nouvelle poste



Inauguration mairie



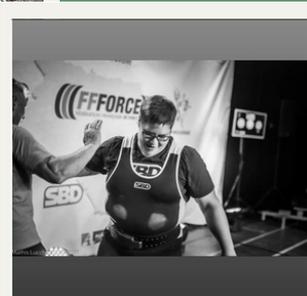
Marche Rose



Repas des aînés



Départ Mme GAUTHIER



Amélie Mierger Championne



Ukraine



Inauguration mairie



Marché du jeudi



Cérémonie du 8 mai



Préparation du concert